



Le groupe Amnesty International de Tarbes communique :

10 jours pour signer du 1er au 10 décembre 2017
Mobilisation mondiale d'Amnesty International en soutien aux personnes dont les droits sont menacés

Du **1er au 10 décembre 2017**, se tiendront les **10 jours pour signer**, temps fort annuel de mobilisation mondiale d'Amnesty International. Chaque année, autour du 10 décembre, **Journée internationale des droits de l'homme**, Amnesty International se mobilise intensivement autour de 10 situations emblématiques, 10 personnes ou groupes de personnes dont les droits sont bafoués.

Lors de cette édition 2017 des *10 jours pour signer*, Amnesty International appelle chacun et chacune à s'engager pour **les défenseurs des droits humains**, ces personnes qui dénoncent les abus de pouvoir des gouvernements et des entreprises, protègent l'environnement, défendent les minorités, s'élèvent contre des conditions de travail abusives, etc.

« Dans un monde hostile à la contestation pacifique, le travail de celles et ceux qui se dressent courageusement contre l'injustice est essentiel », déclare Camille Blanc, présidente d'Amnesty International France.

Avocats, journalistes, lanceurs d'alertes, militants, syndicalistes, étudiants, **ils se battent au quotidien pour l'avancée des droits** à travers le monde et sont eux-mêmes la cible de menaces et d'agressions croissantes.

« Amnesty International appelle chacun et chacune à se mobiliser pour eux, par l'envoi de messages de solidarité et en interpellant, par des lettres, des pétitions ou des tweets, les autorités afin qu'elles agissent et s'engagent en faveur de ces défenseurs des droits humains », ajoute



Emprisonnées, torturées, harcelées...
leurs droits sont menacés.
Vous avez le pouvoir de les protéger.
Agissez dès maintenant sur amnesty.fr



Une campagne mondiale qui fait la différence !

A l'occasion des *10 jours pour signer 2016*, ce sont près de **4,7 millions d'actions** (signatures de pétitions, tweets, envois de lettres, etc.) qui ont été réalisées dans **110 pays**. En France, 115 000 personnes se sont mobilisées.

En 2017, grâce à cette forte mobilisation, des poursuites ont été annulées, des personnes ont été libérées.

Alors que les 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme seront célébrés en décembre 2018, Amnesty International continue de se mobiliser sans répit pour que, personne par personne, situation par situation, signature par signature, les droits humains continuent de progresser partout dans le monde.

Ils nous défendent, défendons-les !

Les **dix situations** mises en lumière cette année illustrent l'ampleur des attaques que subissent les défenseurs des droits humains en Chine, en Turquie, au Honduras ou encore en Finlande. En première ligne, ces femmes et ces hommes paient le prix fort pour leur engagement. Grâce à la mobilisation de tous et toutes pendant ces 10 jours, ils pourront poursuivre leurs combats !

Clovis Razafimalala à Madagascar. Condamné pour avoir tenté de protéger le bois de rose.

Mahadine au Tchad. Il encourt la prison à perpétuité pour un message sur Facebook.

Membres du MILPAH au Honduras. Ils risquent leur vie pour la défense de leurs terres.

Shackelia Jackson en Jamaïque. Elle est déterminée à lutter contre l'impunité policière.

Xulhaz Mannan au Bangladesh. Il a été assassiné à coups de machette pour avoir défendu les droits des personnes LGBTI.

Ni Yulan en Chine. Elle est harcelée depuis 20 ans pour sa lutte contre les expulsions forcées.

Sakris Kupila en Finlande. Militant trans, il lutte pour obtenir le droit d'être lui-même.

Taner Kiliç et les « 10 d'Istanbul » en Turquie. Ils ont été emprisonnés et sont toujours inculpés pour avoir défendu les droits humains.

Hanan Badr El Din en Égypte. Elle a été arrêtée pour son engagement contre les disparitions forcées.

Farid al-Atrash et Issa Amro dans les Territoires palestiniens occupés. Ils sont poursuivis pour avoir manifesté pacifiquement contre la colonisation illégale.

La mobilisation de chacun fait la différence !

Inscription et action sur www.amnesty.fr/10-jours-pour-signer

Amnesty International Tarbes
Mail : amnesty.tarbes@yahoo.fr
Retrouvez nous sur Facebook
Amnesty-International-Tarbes